

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 24 septembre 2007

CP 07/09-20

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL

Lors du vote du Budget Primitif 2007, l'Assemblée Départementale a décidé d'instruire, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel, les demandes d'aides relatives à l'organisation de manifestations exceptionnelles à caractère culturel, touristique et de promotion du département.

Suite à la réunion, le 5 septembre 2007, de la commission d'orientation du Fonds d'Intervention Culturel, le tableau récapitulatif des aides proposées s'élève à 19 400 €

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, je vous précise que les dépenses afférentes seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous fonction 311 du Budget Départemental.

La situation budgétaire serait la suivante :

A – Enveloppe	156 000 €
B – Dépense déjà engagée	112 260 €
C – Engagement à la présente commission	19 400 €
D – Reliquat	24 340 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 24 septembre 2007

CP 07/09-20

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis de la commission d'orientation du Fonds d'intervention culturel réunie le 5 septembre 2007,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la répartition telle qu'annexée des subventions départementales accordées au titre du Fonds d'intervention culturelle pour un montant global de 19 400 €;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL
2007

ORGANISME OU ASSOCIATION	OBJET	Subvention accordée
1- Association ZIC UP	Festival de musique celtique "la nuit Celte" à Caussade les 8 et 9 juin 2007 (complément)	1 000 €
2 -Office de tourisme de Monclar de Quercy	1 ^{er} festival de théâtre, cirque et musique "Fleur de Maïs" du 13 au 15 juillet 2007	1 000 €
3 -Association La Tête et le ventre	3 ^{ème} festival de gastronomie cérébrale : fête du livre et produits du terroir les 18 et 19 août 2007 à Bruniquel	1 000 €
4 -Association Mélodie Guépienne	Animations culturelles à Laguépie : chant choral et exposition	500 €
5 -Mairie de Montaigu de Quercy	Animations culturelles 2007	800 €
6 -Association Terres Neuves du sud-ouest	Organisation d'un marché de potiers les 7 et 8 juillet 2007 à Lauzerte	500 €
7 -Association CIGOGNAC	Organisation de concerts autour du "Requiem de Mozart" avec les chorales des écoles de musique de Castelsarrasin, Montauban et Valence d'Agen les 10,16,17 et 18 novembre 2007	3 000 €
8 -Association Coup de Théâtre de Boudou	Spectacle son et lumière "un petit grain d'or pour une grande histoire" du 24 au 26 août 2007	3 000 €
9 -Association socio-culturelle de Beaumont de Lomagne	10 ^{ème} fête des enfants le 13 mai 2007 (complément)	1 000 €
10 -Mairie de St Nicolas de la Grave		
11 -Ensemble Sotto Voce CASTELSARRASIN	Programmation musicale 2007	1 000 €
12 -Association Facture Festival Piano	Festival "musique et vigne en Frontonnais" à Grisolles et Labastide St Pierre les 10 et 12 juillet 2007	800 €
13 -Comité des fêtes de Grisolles	6 ^{ème} festival de jazz "week-end doux"	500 €

<i>ORGANISME OU ASSOCIATION</i>	<i>OBJET</i>	<i>Subvention accordée</i>
14 -Club des Aînés de l'Honor de Cos	Édition d'un ouvrage "le Sud Quercy de l'Honor de Cos"	3 000 €(pour 120 livres)
15 -Association Hold Up Média Music	Organisation d'une soirée Country les 15 et 16 septembre 2007 à Montauban	700 €
16 -Association Entre Nous à Villebrumier	Édition d'une plaquette "Histoire de l'école communale de Villebrumier"	300 €
17 -Association A.P.A.J.H. 82	30 ^{ème} anniversaire de l'Institut Médico Educatif Paul Soulié	1 000 €
TOTAL		19 400 €

Le Président,